



Séance du 07 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois le sept avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire.

Présents : Mmes et MM ALLANOT, CAMPOS, CAPDEVOLLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LAFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI*****

Absent ayant donné procuration : Mme BAREILLE (Mme LALANNE), LACROIX (Mme CAMPOS)*****

Absents excusés : Mmes BERGÉ, VIRLOGEUX, M. CUYALA-PROVENCE*****

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

oo

Objet : Finances - Contribution au budget CCAS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'existence d'un budget annexe Centre Communal d'Action Sociale.

Il rappelle que ce budget est abondé par des crédits du budget principal.

Ainsi dans sa séance du Conseil Municipal du 7 avril 2023, a été votée une somme de 4 255€ au titre du financement du budget annexe : CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le montant de la contribution du budget principal à hauteur de 4 255€.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Bernard PEYROULET



NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	18	20

CONVOCACTION	
Date :	31/03/2023
Affichage :	31/03/2023

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le :

Publication le :

N° 2023-34D